

## **CODATU XI, Bucarest, Roumanie, Avril 2004**

### **Comment rendre les transports urbains plus attractifs ?**

#### **Préface**

Après 10 conférences organisées dans quatre continents, CODATU aborde avec cette onzième manifestation un tournant dans son histoire et dans son contenu. Ce tournant correspond à une très importante évolution du paysage économique mondial qui a des répercussions sensibles sur le secteur des transports urbains.

A la veille de l'élargissement de la CEE, il a paru opportun d'organiser cette manifestation dans un pays qui, positionné à la lisière de la future Europe, en sera sans nul doute membre dans un très proche avenir. Il s'agit là d'une très importante évolution de CODATU qui désormais s'adresse autant aux pays dits « émergents » qu'aux pays en développement. Dans le cas de la Roumanie, nous espérons que de véritables échanges d'expériences Nord Sud mais aussi Est Ouest s'instaureront pendant la Conférence

La conférence s'articulera autour de deux idées force :

- Le financement des Transports Urbains : ce thème sera abordé dans le cadre de plusieurs tables rondes et avec la participation des principales banques de développement.
- La sécurité dans les Transports Urbains : ce thème est, plus que jamais, devenu la préoccupation essentielle des autorités organisatrices et des opérateurs de transport urbain.

L'un des objectifs de la Conférence sera d'actualiser dans ce sens la « charte de Lomé » qui a résulté des débats de CODATU X.

Rendre les transports urbains plus attractifs c'est avant tout les rendre plus sûrs : il est difficile aujourd'hui de monter dans un train, un tramway ou un autobus sans y penser ... Mais rien n'est possible sans moyens et sans coopération et c'est pourquoi des questions précises seront posées aux organismes de financement qui seront bien représentés à Bucarest.

L'expérience de Bogota qui abritera CODATU XII sera largement citée et commentée d'autant plus qu'il s'agit d'une réalisation relativement peu coûteuse et sûre dans un pays où la sécurité est un enjeu majeur.

Ces deux idées forces n'empêcheront pas les participants d'intégrer des réflexions sur « la mobilité pour tous » dans le prolongement des débats de Lomé. Il n'est plus question de supprimer les transports artisanaux dont il est reconnu qu'ils apportent, dans les villes des pays en développement, une complémentarité indispensable aux transports collectifs formels et à l'automobile. Il faut au contraire les reconnaître et les légaliser tout en leur conservant leur souplesse qui procure aux usagers une mobilité proche de celle que leur apporte les modes de transport individuels.

Jean-Claude Ziv  
Secrétaire Général de CODATU